

Année II, N. 1-2

PRINTEMPS - ÉTÉ

1965

MUSICAE SACRAE MINISTERIUM

—
Edition Française
—

ROME - PIAZZA S. AGOSTINO, 20/A

MUSICAE SACRAE MINISTERIUM

Cahiers d'information de la
CONSOCIATIO INTERNATIONALIS MUSICAE SACRAE

ROMA - PIAZZA S. AGOSTINO, 20/A

Année II, N. 1-2

Printemps-Eté

1965

INDEX

<i>Présentation</i>	pag. 1
Dr. AUGUSTINUS FROTZ: Tradition, innovation, réforme »	3
Dr. BENEDIKT REETZ: Emploi modéré de la langue nationale dans la liturgie »	5
JOSÉ LÓPEZ-CALO: Présent et avenir de la musique sacrée »	10
MAURICE DURUFLÉ: Le chant grégorien est-il en voie de disparition? »	13
E. CARDINE-J. CLAIRE: A propos d'une « traduction » du chant grégorien »	16
JACQUES FROGER: Le latin et le chant grégorien dans le cadre de la rénovation liturgique »	19
Nouvelles du Secrétariat »	32

PRÉSENTATION

On parle, un peu partout, de la période critique qu'est en train de traverser la musique sacrée. En effet, les divers genres de musique sacrée — le chant grégorien, la polyphonie, le répertoire créé par les mouvements de renaissance de la fin du siècle dernier et des premières décades de ce siècle, l'orgue... — sont actuellement dans une situation critique par suite d'une série complexe de circonstances. Dans quelques milieux, il ne serait pas exagéré de parler d'attaques, lancées avec la meilleure intention, mais lancées contre ces genres de musique que l'on était habitué à appeler « musique sacrée ». Il serait puéril de déguiser la réalité. Comme il serait puéril de déguiser que cette crise résulte d'une vue trop unilatérale, d'une vue partielle, de ce document admirable d'équilibre qu'est la Constitution Liturgique du Concile Oecuménique Vatican II.

Quoi qu'il en soit, la réalité est celle que nous venons de dire. Et les exceptions sont rares. Et cependant, de toutes parts nous arrivent des clamours affligés et des demandes de secours. Il n'est pas rare que nous entendions même cette question: « que fait donc la Consociatio...? ».

Dans la plupart des cas, ceux qui nous écrivent parlent de leur situation locale ou nationale, ou bien se réfèrent à ce qui se fait — ou se défait — ailleurs.

De toute manière, il est un fait que nous ne devrions pas perdre de vue pour ne pas juger la situation plus grave qu'elle n'est en réalité: les nouvelles alarmantes de ce qui arrive effectivement se répandent en chaîne, rapidement, créant parmi les musiciens un climat de défaite, de découragement; tandis que ce n'est pas avec la même facilité que se répandent les bonnes nouvelles, les initiatives pour défendre la musique sacrée qui se multiplient aussi un peu partout. Et il n'y a pas que les musiciens à se mettre en lice: il y a encore des Evêques, des Abbés, il y a des organisations de la plus haute autorité...

Pour informer nos lecteurs de ce vaste mouvement — ce bulletin a un but d'information, comme nous l'avons annoncé dès le début — nous présentons dans ce numéro de MUSICAE SACRAE MINISTERIUM plusieurs articles

NOUVELLES DU SECRETARIAT

Notre Président, Mgr Johannes Overath, fit une tournée en divers pays de l'Amérique du Sud et aux États-Unis, donnant des conférences sur la situation actuelle de la musique sacrée et sur la CIMS: son but, son rôle vis à vis de la musique sacrée, d'après le programme à elle tracé par le S. Père dans le Chirographe de fondation.

Aux États-Unis, il rencontra aussi la Church Music Association of America, dans l'intention de préparer le futur Congrès International de Musique sacrée. Celui-ci sera le 5^e du genre, et se tiendra, on l'espère, dans la deuxième quinzaine d'août 1966, aux États-Unis. Le prochain numéro de MSM devrait pouvoir fournir certains détails sur le sujet.

Le Secrétariat, suivant les directives reçues du Conseil de Présidence, s'appliqua, sous la direction du Président, à promouvoir une intense campagne par l'envoi du premier numéro du MSM à tous les Séminaires du monde. Ainsi, le nombre des membres de la CIMS s'élève maintenant à 500 environ. Les noms apparaîtront sur le dernier numéro de l'année courante, comme on fit l'année passée.

Le Conseil de Présidence a fixé, de manière provisoire, pour les années 1965 et 1966, c'est-à-dire jusqu'au prochain congrès, où l'Assemblée Générale devra se prononcer sur le sujet, la cotisation annuelle des membres, comme suit, pour les Pays de langue française:

- membres de plein droit: Fr. fr. 125; Fr. belg. 1250; \$ 30
- membres agrégés: Fr. fr. 60; Fr. belg. 600; \$ 15
- particuliers: Fr. fr. 20; Fr. belg. 200; \$ 5
- étudiants: Fr. fr. 10; Fr. belg. 100; \$ 2.

MUSICAE SACRAE MINISTERIUM

Cahiers d'information de la « Consociatio Internationalis Musicae Sacrae »

Edition française: R. P. EUGÈNE CARDINE, O. S. B.

Cum Licentia Ecclesiastica: Ex Vicariatu Urbis, die 8 Julii 1965

Typographie de l'Université Pontificale Grégorienne

BANCO DI ROMA



FONDATA NEL 1860

CAPITALE L. 12.500.000.000 INTERAMENTE VERSATO - RISERVA L. 7.900.000.000

SEDE SOCIALE E DIREZIONE CENTRALE IN ROMA

IN ITALIA: 242 FILIALI

ALL'ESTERO:

FILIALI IN

ARGENTINA - ETIOPIA - GERMANIA - GRAN BRETAGNA - U.S.A.

UFFICI DI RAPPRESENTANZA IN

ETIOPIA - LIBANO - LIBIA - SOMALIA - TURCHIA

BANCHE AFFILIATE

BANCO DI ROMA (Belgique) - BANCO DI ROMA (France)

BANCO DI ROMA PER LA SVIZZERA

CORRISPONDENTI IN TUTTO IL MONDO

Enti Ecclesiastici, Collegi, Istituti, Case Religiose e Missioni Cattoliche possono trovare presso il BANCO DI ROMA la più completa assistenza bancaria.